

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18114 - 70ÈME ANNÉE

Younous Omarjee écrit à la ministre des Outre-mer au sujet des 315 milliards du Plan Juncker

Les Réunionnais ont droit au plan de relance européen

Un Fonds européen d'investissements stratégiques d'un montant de 315 milliards d'euros va être créé en Europe. La Réunion ne doit pas en être exclue. C'est pourquoi Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer, a alerté le gouvernement pour soutenir les demandes possibles, tout doit être bouclé dans trois mois. George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, va dans le sens de la demande du député et annonce la mobilisation des services de l'État. Les Réunionnais ont droit au plan de relance européen. Ces fonds peuvent créer des emplois durables dans des secteurs d'avenir.



Pour que la filière canne ne puisse plus dépendre des variations de prix d'un seul produit, il est important d'étudier le développement d'une industrie de la canne et plus seulement du sucre. Une partie des 315 milliards d'euros du plan Juncker peut financer ce type d'action.

Le 10 mars dernier, Younous Omarjee, député de l'Union des outre-mer, a alerté le gouvernement au sujet de l'accès au Fonds européen d'investissements stratégiques. D'un montant de 315 milliards d'euros, c'est une initiative

lancée par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne. Le courrier du député rappelle que ce fonds « a vocation à soutenir, par des garanties, des investissements pour des projets publics et privés plus risqués que ce

que la BEI, de par ses statuts et ses modes de financement sur les marchés, a pour habitude de faire ». Younous Omarjee a déjà exprimé sa crainte que les régions ultrapériphériques, dont La Réunion, soient exclues du bénéfice de ce dispositif,

« au regard de la complexité du montage des financements ». Or, ce plan de relance peut tout à fait soutenir le développement des secteurs suivants : « l'économie marine, le développement des industries culturelles, l'économie numérique et les NTIC, la santé, les énergies renouvelables, les transports, sans exclure les infrastructures ». Le député de l'Union des Outre-mer avait déjà alerté la Commission européenne à ce sujet. Il est également intervenu à de nombreuses reprises en commission développement régional et en séance plénière du Parlement européen.

Appel à la mobilisation générale

Younous Omarjee annonce donc à la ministre une action lancée par la Commission développement régional dont le député réunionnais est premier vice-président. Il s'agit d'une procédure législative sur le règlement régissant le Fonds, « pour que la Commission oriente une partie des fonds du plan vers les régions les moins développées d'Europe et les territoires les plus en difficulté ». « Il en va du respect des objectifs de la cohésion économique, sociale et territoriale posés par le Traité. Faute de quoi, les ré-

gions les moins développées seront les parents pauvres de ce plan Juncker », écrit le député.

Younous Omarjee rappelle également l'urgence d'agir : toutes les demandes d'utilisation du Fonds doivent être présentée dans trois mois au plus tard. Il demande donc au gouvernement de procéder d'urgence à un inventaire « dans nos régions d'outre mers, des grands projets viables et attractifs pour les investisseurs privés qui, faute de financement, n'ont pu être réalisés à ce jour et pour lesquels le FEIS peut constituer une réelle opportunité de concrétisation ». Younous Omarjee propose également une rencontre des représentants du monde économique, des banques et des collectivités « pour que puisse être prises les décisions et proposer aussi rapidement que possible à la Commission européenne des grands projets spécifiques pour nos outre mers ». Le député au Parlement européen souhaite également que le plan de 315 milliards soit étendu au Pays et territoires d'Outre-mer, des territoires associés et non membres de l'Union européenne, par exemple la Nouvelle-Calédonie.

Pour toutes ses propositions, Younous Omarjee a déposé un amendement au règlement.

La ministre d'accord sur l'essentiel

Le 26 mars, la ministre des Outre-mer a répondu à Younous Omarjee. Dans sa lettre, elle constate que « la complexité probable des montages financiers rend plus que jamais indispensable un accompagnement efficace des porteurs de projets susceptibles d'en bénéficier ». Elle indique donc avoir demandé aux préfets et hauts commissaires de recenser sur chaque territoire les projets répondant aux critères du fonds européen d'investissements stratégiques. « Ce travail de recensement est en cours et devrait s'achever dans les prochains jours », écrit-elle.

Elle propose également que l'Agence française de développement (AFD) examine la faisabilité de plateformes de financement décentralisées, en lien avec la Banque européenne d'investissement, « pour faciliter la mobilisation des capacités financières de ce fonds en faveur de nos territoires ». « Je partage avec vous le souhait que les outre-mer puissent pleinement bénéficier des opportunités portées par ce fonds au soutien de l'avenir de nos territoires », conclut-elle.

Di sak na pou di Où est Charlie ?

Francis Gimenez a signé le 4 avril un courrier dans lequel il passe en revue les différents courriéristes. Il y aurait ceux qui ont quelque chose à dire mais ne peuvent rien faire que dénoncer, ceux qui n'ont rien à dire et les inconséquents parfois même délirants j'ajouterais de mon propre chef ceux qui sont grisés par leurs propres écrits...

Je me mettrais dans la première catégorie pour dénoncer l'assourdissant silence des médias, des politiques, bref, de tout le monde sur l'abominable massacre de jeudi dernier à l'université de Garissa, à l'est du Kenya. 150 personnes assassinées par les fous furieux qui ne supportent pas que des jeunes puissent s'instruire et veulent en terrorisant les populations faire régner l'ignorance et un intégrisme religieux terrifiant. Quand il y a eu

les attentats en France en janvier, une grande émotion s'est levée au delà de nos frontières, ce qui est normal, et « je suis Charlie » est devenue une phrase symbole.

Pourquoi n'y a-t-il pas le même élan d'indignation après les meurtres à Garissa ? Doit-il y avoir une hiérarchie dans la condamnation du terrorisme et de ses crimes ? 150 jeunes kenyans tués, 150 étudiants massacrés dans leur sommeil ne méritent-ils pas une énorme manifestation avec chefs d'état en tête du cortège comme à Paris ? Il faut croire que non. Il y a déjà eu les jeunes filles kidnappées par Boko Haram ; les écoliers pakistanais tués par des talibans en décembre 2014... C'est toute une jeunesse fauchée par des commandos djihadistes en l'espace de trois mois. Alors il faudrait dire, « je suis un étudiant kenyan, je suis une lycéenne de Chibok au Nigéria, je suis

un écolier pakistanais, je suis une victime de Tunis.....», je suis un humain révolté par toute cette barbarie »

Que font les grandes nations si promptes à prendre les armes pour écraser une fois pour tous ces commandos responsables d'exactions meurtrières et fanatiques ?

Marylène Berne

Edito

La nouvelle route en mer face à la réalité des cyclones

En ce début de mois d'avril, le passage d'un cyclone est annoncé au large des côtes pour la fin de la semaine. Fort heureusement, il ne devrait pas passer à moins de 500 kilomètres de l'île. Il devrait transiter entre Maurice et Rodrigues avant de s'échapper vers le Sud.

Ce phénomène est là pour rappeler l'étendue de la menace. Les cyclones peuvent encore se former au mois d'avril. Ce n'est pas une tempête tropicale modérée comme Haliba, les vents seront plus violents.

Même en passant loin de notre île, ce phénomène apportera des pluies. Il amènera aussi une forte houle. Ces vagues mettront le littoral à l'épreuve.

Cette perturbation va une nouvelle fois rappeler la réalité. Chaque passage d'une perturbation inflige d'importants dégâts aux travaux préparatoires de la nouvelle route en mer. La tradition sera sans doute respectée une fois de plus. Cela retardera encore plus le lancement du vrai chantier et donc alourdira davantage la facture payée par le contribuable, qu'il emprunte ou non la route du littoral.

À l'heure où le changement climatique impose sa loi, certains veulent faire croire que La Réunion est une île isolée du monde pour ce qui concerne la montée du niveau de la mer et les dégâts causés par les vagues des océans. Gageons qu'il ne faille pas attendre qu'un drame survienne pour qu'enfin la raison l'emporte. Le projet de nouvelle route en mer, dite nouvelle route du littoral, a déjà coûté trop cher aux Réunionnais. Il est plus que temps d'arrêter les frais.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Moyen-Orient

Le Yémen, au centre d'une guerre de pouvoir

Deux fronts se sont mis en place en Orient, d'un côté, le camp américano-saoudien, et de l'autre, l'axe Iran/Russie/Chine, avec au centre deux conflits armés en Syrie et au Yémen. La déclaration du secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nassrallah, confirme un peu plus la confrontation entre les États-Unis et la Russie et la Chine.

La crise politique yéménite a donné l'occasion à l'Arabie saoudite et à l'Iran d'imposer leur autorité dans la région. L'affrontement direct entre les deux puissances chiite iranienne et sunnite saoudienne sur le sol yéménite a conduit le Yémen au centre d'un conflit régional et international, qui peinera à prendre fin.

Rivalité entre l'Iran et l'Arabie Saoudite

Dans un communiqué de presse, publié vendredi 3 avril, Hassan Nassrallah, secrétaire général du parti chiite libanais, Hezbollah, a fustigé l'agression « américano-saoudienne visant le peuple yéménite frère », appelant également « l'Arabie Saoudite et ses alliés à cesser immédiatement et sans conditions cette agression militaire ».

Depuis le 26 mars, l'Arabie Saoudite et ses alliés (Égypte, Émirats Arabes, Bahreïn, Koweït, Soudan, Pakistan, Maroc et Qatar) mènent une opération militaire au Yémen, appelée « Tempête décisive ». À l'instar du Hezbollah, les autorités iraniennes ont dénoncé l'intervention saoudienne, la qualifiant « d'agression militaire », par le président Hassan Rohani.

Pour le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, cette opération « créera plus de tensions dans la région et n'apportera aucun bénéfice à aucun pays ». Face à l'ampleur de la situation, l'Iran a demandé l'aide du sultanat d'Oman pour arrêter « immédiatement » les frappes de la coalition arabe au Yémen contre l'avancée des rebelles chiïtes, Houthis, soutenus par Téhéran.

Oman est la seule monarchie du Golfe à ne pas participer à la coalition saoudienne et à avoir de

bonnes relations avec l'Iran. Raison pour laquelle, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, a remis le 3 avril aux autorités omanaises une lettre du président Hassan Rouhani insistant « sur la nécessité d'aider pour arrêter immédiatement les attaques contre le Yémen et empêcher que la guerre ne s'étende dans la région », selon les médias iraniens, cités par le site d'information « L'Orient le jour ».

La rivalité traditionnelle entre l'Arabie Saoudite et l'Iran se traduit désormais par un rapport de force de plus en plus tendu. En effet, l'Iran, en parvenant à signer un accord-cadre avec les États-Unis sur le dossier du nucléaire, parvient à revenir sur la scène internationale, et surtout régionale. Une avancée inquiétante pour l'Arabie Saoudite et ses alliés, qui veulent conserver leur rôle prépondérant dans la région et auprès des Occidentaux.

Une lutte de pouvoir intense

David Rigoulet-Roze, enseignant et chercheur rattaché à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS), spécialiste du Moyen-Orient et rédacteur en chef de la revue « Orient stratégiques », a expliqué à France24, qu'en plus du conflit régional entre sunnites et chiïtes, la lutte de pouvoir s'ancre en arrière-plan, « il y a deux puissances qui se dégagent et qui sont dans une guerre de l'ombre : l'Arabie Saoudite, qui soutient le président légitime Hadi réfugié à Aden, et puis l'Iran chiite, qui soutient la minorité houthie qui s'impose de plus en plus dans le nord, à la frontière saoudienne ».

L'enjeu du Bab el-Mandeb

En effet, « l'Iran est entré en jeu en profitant de la situation et est en train de se constituer une base qui ressemblera à celle qu'elle possède au sud du Liban », a indiqué Gilles Gauthier, ancien ambassadeur de France au Yémen. L'objectif de ces deux puissances est le détroit de Bab el-Mandeb, où transite l'essentiel du commerce mondial et une grande partie du pétrole, avant de remonter vers le canal de Suez et l'Europe.

Si Téhéran parvient à posséder ce détroit, en plus de son détroit d'Ormuz, le pays devient « un partenaire incontournable pour le monde entier », a expliqué Gilles Gauthier. Mais l'Arabie Saoudite ne l'entend pas ainsi, et veut conserver ses forces au Yémen. Ryad a déjà « massé des troupes à la frontière (saoudienne, ndlr) en sachant qu'en face, c'est un fief Houthi. », a indiqué David Rigoulet-Roze.

En effet, les Houthis contrôlent une bonne partie du nord du pays, face à l'Arabie Saoudite. Une situation présagée, car « le royaume saoudien a, pendant un temps, préféré une domination des Houthis (à sa frontière) à celle des Frères musulmans. Son rôle au Yémen a alors régressé, ce qui a encouragé les Houthis à avancer depuis Saada, leur bastion du Nord, vers Sanaa, où ils sont entrés en septembre sans résistance avant de prendre le pouvoir en début d'année », a expliqué la directrice du Carnegie Middle East Center, Lina Khatib, à « L'Orient le jour ».

Céline Tabou

Le Kenya en deuil

148 personnes, dont 142 étudiants, ont été tuées jeudi 2 avril dans l'attaque menée par des islamistes somaliens, appelés Shebab, militants liés à Al-Qaida, contre l'université de Garissa, ville située dans l'est du Kenya.

L'attaque contre l'université de Garissa a été la plus meurtrière depuis l'attentat contre l'ambassade des États-Unis à Nairobi en 1998, qui avait fait 213 morts. Le président kenyan Uhuru Kenyatta a décrété samedi 4 avril trois jours de deuil national à compter de dimanche 5 avril.

Trois jours durant lesquels les familles vont tenter d'enterrer leurs enfants, mais aussi d'essayer à identifier les dépouilles de leurs proches, transportées par avion à Nairobi. La procédure s'annonce longue et difficile. En effet, quatre jours après l'attaque, des centaines de Kenyans sont dans l'angoisse et cherchent toujours à savoir ce qui est arrivé à leurs proches.

À la morgue de Nairobi, les familles des victimes se succèdent pour tenter d'identifier les corps d'un des leurs, a révélé France24. Mais certains ne parviennent pas à franchir les portes du bâtiment : « je ne peux pas aller là-bas, je ne peux pas rentrer, parce que les gens disent que c'est terrible, je ne peux pas y aller. Ça fait trop peur », a expliqué Fanshaline Jebet à la chaîne française. Certains corps sont difficiles à identifier à cause des blessures dues aux grenades. Pour Fanshaline Jebet, « il n'y a pas d'espoir. Ça nous donne envie de partir du Kenya parce que nous ne sommes pas en sécurité. Et le pire, c'est que les personnes qui sont décédées sont des innocents. »

Des personnes arrêtées et interrogées

Deux jours après l'attaque, cinq personnes ont été arrêtées et sont interrogées pour des liens supposés avec les assaillants, a annoncé samedi 4 avril le ministère kenyan de l'Intérieur. « Nous les soupçonnons d'être des complices des assaillants [...] nous tentons d'établir des liens » avec l'attaque, a déclaré Mwenda Njoka, porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Selon le porte-parole, « deux personnes ont été arrêtées à l'intérieur du complexe de l'Université de Garissa ». « L'un est un Tanzanien, nommé Rashid Charles Mberesero,

il était caché dans le plafond de l'Université et était en possession de grenades. Le second est un vigile [qui est soupçonné d'avoir] aidé les assaillants à entrer [...] son nom est Osman Ali Dagane, c'est un Kenyan d'ethnie somali », a-t-il détaillé.

Le jour du drame, le ministre de l'Intérieur, Joseph Nkessery, avait annoncé l'arrestation d'un « présumé assaillant », qui faisait partie des cinq suspects interrogés. Les trois autres, suspectés d'être des « coordinateurs », ont été arrêtés « alors qu'ils tentaient de fuir vers la Somalie ». De plus, les corps de « quatre terroristes » morts lors de l'assaut des forces de l'ordre, ont été retrouvés dans l'université, selon les autorités kenyanes.

Des shebab intégrés

Le chef de l'État kenyan a assuré que « le gouvernement ferait tout son possible pour soutenir les victimes et leurs familles et que tous les responsables et complices de cette attaque seraient traduits en justice ». Ce dernier a d'ailleurs annoncé que son gouvernement « répondra le plus sévèrement possible à l'attaque et à toute autre attaque qui nous visera. Malgré l'adversité, nous n'avons jamais plié – et nous ne plierons jamais – et nous continuerons de construire une nation prospère et sûre » a-t-il annoncé.

Cependant son gouvernement est vivement critiqué pour son incapacité à enrayer un cycle d'attaques des islamistes shebab sur le sol kenyan ayant fait plus de 400 morts depuis mi-2013. En réponse, le président a expliqué que « contrer le terrorisme est devenu particulièrement difficile, car ceux qui le planifient et le financent sont profondément implantés dans nos communautés et étaient considérés comme des gens ordinaires et inoffensifs ».

Vers une « longue guerre »

Les shebab ont menacé le Kenya d'une « longue, épouvantable

guerre » et d'un « nouveau bain de sang », en signe de « vengeance » vis-à-vis « des morts de nos frères musulmans jusqu'à ce que votre gouvernement cesse son oppression et jusqu'à ce que toutes les terres musulmanes soient libérées de l'occupation kenyane », ont-ils déclaré dans un communiqué de presse.

Ces derniers ont assuré que « jusqu'à cette date, le sang va couler à flots rouges dans les villes du Kenya, cela va être une longue, épouvantable guerre dont vous, la population kenyane, êtes les premières victimes ». Et principalement les chrétiens, comme le confirme les Shebabs « puisque l'attaque visait seulement les non-musulmans, tous les musulmans ont été autorisés à évacuer les lieux sains et saufs avant que les infidèles ne soient exécutés ». Les islamistes ont également évoqué les « atrocités sans nom » perpétrées par les autorités kenyanes, contre les musulmans dans le sud de la Somalie depuis le début de l'intervention militaire contre les shebab, fin 2011.

Le Pape s'indigne

Face à une telle catastrophe, des milliers d'internautes se sont indignés sur manque de réaction de la communauté internationale et des médias. Le pape François a dénoncé la « furie jihadiste » qui frappe les chrétiens et un « silence complice » face aux massacres des extrémistes, pendant les célébrations pascales. Pays chrétien à 80 %, les kenyans ont célébré Pâques dans le chagrin. Le pape a condamné la « brutalité insensée » du massacre au Kenya, car avant d'être exécuté, les Shebab ont séparé les musulmans des non-musulmans en fonction de leurs vêtements. « Tous les responsables doivent redoubler leurs efforts afin de mettre un terme à une telle violence », a lâché le chef d'1,2 milliards de catholiques. Depuis plusieurs mois, le Vatican s'irrite de constater que la multiplication des persécutions de chrétiens ne soit pas plus dénoncée, y compris par les autorités occidentales et musulmanes.

Céline Tabou

Oui, c'est dégueulasse. Il n'y a pas d'autre mot...

Comme de nombreux autres Réunionnais je le suppose, j'ai été particulièrement choqué en lisant dans la presse de ce dimanche (de Pâques, qui plus est !) qu'une vieille dame de 81 ans, handicapée de surcroît, a reçu de la SHLMR un avis d'expulsion de son petit logement à Saint-Denis.

Le mot « dégueulasse » employé par Erick Fontaine, de la Confédération nationale du logement, et repris par les journalistes pour qualifier une telle attitude d'un organisme public chargé de loger les Réunionnais, est particulièrement approprié à la situation. Il l'est d'autant plus que

nous trouvons un service de la Préfecture qui, logiciellement, fait porter au représentant de l'Etat la décision d'accompagner la SHLMR dans son odieuse démarche en informant la vieille dame que « ... Si vous n'entrez aucune démarche pour libérer les lieux, l'huissier de justice qui a en charge votre dossier me demandera bientôt le concours de la force publique pour votre expulsion... ».

Je me prends à imaginer que plus d'un membre de la toute nouvelle Assemblée Départementale vont rejoindre Erick Fontaine et se mobiliser avec lui pour qu'un peu d'humanité vienne désormais corri-

ger les aspects réglementaires dans leur stricte et inhumaine application. Quand donc se souviendra-t-on, dans certaines sphères, que « administrer, ce n'est pas tout empêcher au nom du règlement, mais tout faciliter au nom du bon sens » et que « l'essentiel, quand on est en charge de la situation des autres, n'est jamais de prendre la pose » ?... Il est trop facile de mettre la faute sur le compte d'un quelconque logiciel !...

Raymond Lauret

Attention « grand chantier réunionnais » : sortie de grues géantes !

Les grues géantes toutes neuves se voyaient de partout, renforçant l'orgueil de la Région sur son « grand chantier réunionnais ». Elles prétendaient avec les plateformes offshore prouver la bonne marche du chantier et ainsi faire mentir les « esprits chagrins » opposés à la NRL !

Mais alors que dans la nuit de dimanche à lundi 30 mars, les résultats des élections départementales s'égrènent à la télévision, une grue de GTOI s'enflamme et s'effondre avec vacarme sur le chantier d'approche de la NRL à la Possession. Le lendemain la question est dans toutes les têtes, on n'ose le dire : incendie accidentel ou criminel ? A-t-on le droit de sourire de ce mauvais coup du destin qui continue de maltraiter ce chantier ? Bien sûr la gendarmerie enquête...

Disons-le : cet accident révèle le manque de sécurité des installations de chantier pour les ouvriers comme pour la population ! Et cela risque de se reproduire dans la durée. Car dans la discrétion des couloirs, des sources bien informées admettent que la livraison est repoussée à 2022...

S'il s'agit d'un accident électrique, alors quel aurait été le drame, quelques heures plus tard, d'une chute sur les ouvriers – comme l'a

souligné un journaliste ! Et quelle tragédie, si la grue s'était effondrée sur les automobilistes dans l'embouteillage matinal tout proche, quand on voit les deux véhicules du chantier aplatis !

Comment peut-on autoriser l'implantation d'une telle grue géante, de façon aussi dangereuse pour la population ?

Si la grue a été vandalisée, par un salarié ou un sous-traitant du chantier ou encore par un transporteur exclu du « gâteau » des remblais de la NRL, disons-le tout net : Nous ne pouvons apporter notre soutien à ce mode d'action quand nous combattons la NRL publiquement, à visage découvert.

C'est sur le terrain judiciaire et en prenant à témoin l'opinion publique que nous dénonçons les nombreuses entorses de la NRL à notre « déplacement durable » : explosion des dépenses régionales ; destruction de l'environnement ; inanité de la proclamation d'une route « moderne, gratuite et sécurisée ».

Prenons garde aussi que la lenteur de la justice à traiter toutes les protestations légales n'ouvre la porte à ce genre de geste de désespoir, de colère ou de provocation.

Mais il reste que cette violence se-

rait ici le résultat d'un marché démesuré qui profite peu au BTP local agité par les appétits cupides de quelques-uns. Ce grand chantier sera source de conflits sans fin tant il est inadapté à nos conditions de productions et à nos ressources naturelles comme financières.

Il faut revoir globalement une installation de chantier mal étudiée et mal sécurisée sur les 12km. C'est ce que prouve cet accident, quelle qu'en soit la cause. Les travailleurs et la population doivent être plus sûrement protégés. À force de se montrer complaisante avec les majors du BTP, l'administration finira par passer pour fautive aux yeux du public. Bouygues, Vinci et Eiffage n'ont-ils pas été choisis pour être des spécialistes des grands travaux, y compris en mer !

François Payet, ATR-Fnaut

Bann plantaj, a par kann, lé kapab pous an avan nout dévlopman ékonomik.. Gèrniome (dézyèm morso)

Lo lartik samdi 4 avril Georges Gauvin la mète an kréol rényoné



Alanbic.

Solon in dosyé la CAHEB (coopérative essentielle de Bourbon)

« Nana dé kalité gèrniome... sak nana gran flèr épi lo bann fèy i san bon. Sa mèm i ansèrv pou fé l'ésans gèrniome ansanm. Lo bann fèy lé kouvèr avèk pti-pti poil an poundyak. Shak poil lé konm anmaré avèk in pti gland-in zanr ti rézèvoir – épi sé dann shak pti gland nana lo lésans i fo tiré avèk l'ède la shalèr – kan ou i kraz lo bann fèy dann out min, ou i san bien le bon lodèr bien délika. Sé pou sa la donn ali lo nom pelargonium odorant » – lo mo pelargonium i suiv lo mo pelargos dann la lang grèk, i vé dir cigogne, pars lo flèr i rapèl in pé in tête cigogne.

« L'ésans gèrniome lé bien aprésyé dann la parfimri d'liks. Sé konm k'i diré la baz pou bann produi d'boté(in lébzant : Paco par Paco Rabane). Lo l'ésans i ansèrv pou travay bann baz lo bann flèr, sansa lo parfin bann frui. An pliské sa, li ansèrv pou fé savon, épi li rant dann désèrtin produi pou la farmasi... Arzout èk sa, li lé bon pou fé médikaman. Lo luil ésansyèl, an mélanjaj avèk dolo lé bon pou songn désèrtin z'inféksyon. »

Koman i distil gèrniome La Rényon ?

Pou fé in n'afèr konmsa i tiliz lo l'alanbic.. A partir d'bordaj shomin I oi ankor inn-dé dann dan lé-o, kisoï dann l'ouès, kisoï dann la komine Tampon ; moin lé sir mi koz avèk domoun la fine oir in l'alanbic tourné, dann karo gèrniome ou sinonsa dann bann fète konm

la foir Bra-panon... sa la pa in bon ditou vi ké lo lintéré pou touris i dépas lo l'intéré pou la prodiksyon indistriyèl. Ni ansouvien la prodiksyon, zordi lé atèr avèk la kriz é nou la fine donn bann shif dann lo promyé morso, i amont bien in kékshoz konmsa (2 tonn zordi kont 160 tonn dann lé z'ané 60).

Boisjoly Potier, lo ga banna la donn lo nom in kolèj Tampon sé sirman lo boug la komans plant gèrniome isi an promyé La Rényon épi la distil gèrniome, L'ané 1887, bann plantèr la pran modèl dsi li : banna la mont l'alanbic dann bann plantasyon gèrniome, pa tro loin in ravine, pars sa i évite transport dolo tro loin é i fo in bon kantité..

Lo bann z'alanbic lé, la plipar d'tan an kuiv koméla in pé lé an inox. La kiv na in kapasité 800 lit par-la. I mète a popré trois-kat s an kilo fèy par dsi in spès tréyi, i apèl in klé(ciaie). I arzout dé san sinkant lite dolo dann fon la kiv épi I alime in fé avèk bann boi z'akasi. Kan lo lo I bouy la shalèr I fé klate bann glann, nou la anparl an-o la.

... Avan ké lo bann flèr i fléri, i ramas bann fèy épi bann tij, i pyétine ali épi i fé shof lo marmite ou bien lo shodron. L'èr-la i vis lo kouvèrtir an form l'antonoir – na i tiyo k'i amenn bann vapèr ziska lo sèrpantin an kuiv, k'i ansèrv pou rofroidi lo vapèr. Sé la vapèr ké va ansèrv pou transport lo luil gèrniome, pars-konm nou la fine vi-lo shalèr i fé klat lo bann glann épi lo lésans i sort..

Pou sépar lo lo avèk lo luil lé pa konpliké : i sifi fé kondans ali dann lo serpantin kan li pass dann in kiv lo fré.. : Konm luil lé pli lézé ké lo lo, li flote par dsi é sé la k'i trap ali. An pliské sa, pou fé in kuite gèrniome i mète par-la troi z'èr d'tan.

D'après lo dosyé la CAHEB :

Lo l'ésans gèrniome i fé La Rényon sé in kalité sipéryèr loin dvan par raport tout sak i fé dann lé z'ot péi.d'ot péi. Son l'odèr bien for épi bien dou, konm mantolé, i rapèl in pé l'ésans roz. I di konmsa sé dann lé o La rényon, sirtou la ptiè frans k'i trouv so l'ésans ékstra. Dann l'androi-la lo plantaj gèrniome lé inportan pou bann plantèr : sé pou sa i di li sé la kapital gèrniome.

(la pankor fini)

